

■ **Fondation Culturelle d'Anatolie [Anatolische Kulturstiftung] [Anadolu Kültür Vakfi]**, à Neuchâtel, avenue de la Gare 41, CH-645-4100034-1. Nouvelle fondation. Acte de fondation du 26.06.2006. But: promouvoir dans le canton de Neuchâtel, à titre gratuit, organisé sur le bénévolat et à l'attention de tous: l'enseignement de langues, notamment le français et le turc; l'enseignement de l'informatique; l'enseignement des mathématiques; l'enseignement de l'écriture et de la calligraphie; l'enseignement de l'instruction civique et des droits et devoirs de chacun; l'enseignement général de l'Histoire et de l'Histoire turque; la sensibilisation aux droits humains, notamment l'égalité femmes et hommes. Organisation: conseil de fondation, bureau et organe de révision. Keskes Muammer, de Tafers, à Neuchâtel, président, Korkmaz Alpaslan, de Saint-Blaise, à Lignièrès, vice-président, et Sengül Lokman, de et à Neuchâtel, secrétaire et trésorier, sont membres du conseil de fondation et du bureau, avec signature collective à deux. Arslan Turgut, de Turquie, à Neuchâtel, Ceylan Hamza, de Turquie, à Neuchâtel, Keskes Erdem, de Tafers, à Neuchâtel, Schlub Gülgün, de Saint-Sulpice (NE), à Saint-Aubin-Sauges, Soydas Erkan, de et à Neuchâtel, Tanisik Sibel, de et à La Chaux-de-Fonds, sont membres du conseil de fondation; ils n'exercent pas la signature sociale. organe de révision: Erard Christian, du Noirmont, à Thielle-Wavre.

Journal no 1765 du 30.06.2006
(03450746 / CH-645.4.100.034-1)